



Impact des sites d'activités du Grand-Nancy, de Metz-Métropole et de Lorraine-Nord

sur l'attractivité et l'emploi

Apparus dans les années 60-70, les sites d'activités ont pour but de dynamiser la vie économique locale. Dans la Communauté Urbaine du Grand-Nancy, la Communauté d'Agglomération de Metz-Métropole et le territoire de Lorraine-Nord, plus de 70 000 personnes travaillent dans des sites d'activité. Plusieurs facteurs favorisent l'implantation sur sites d'activités : être un établissement de grande taille, avoir un siège d'entreprise hors de la Lorraine, être dans le secteur non-présentiel.

La localisation sur des sites d'activités et l'appartenance à certains secteurs d'activité influence positivement les évolutions d'emploi. L'effet géographique «sites d'activités» amplifie significativement la croissance de l'emploi dans Metz-Métropole et dans le Grand-Nancy. L'orientation vers la sphère productive ou non-présentielle des sites d'activités les expose cependant à des chocs sectoriels.

L'implantation de sites d'activités a débuté dans les années 70, afin de soutenir la vie économique locale. Le nombre d'emplois qui en découle représente un atout économique important : salaires distribués et fiscalité locale reposant sur les ménages, consommation et stimulation de la sphère présentielle (répondant aux besoins de la population). Les enjeux se sont multipliés avec la mondialisation croissante des échanges de biens et services. Ils se traduisent par les efforts déployés pour attirer et garder des entreprises, valoriser la recherche au travers de pépinières ou d'incubateurs, favoriser l'insertion de jeunes diplômés par la création d'entreprise.

Les zones d'activités, en termes de taille, de vocation sectorielle, de maîtrise d'ouvrage, de contexte urbain ou local, ou de niveau d'équipement, sont très diverses. Trois territoires sont considérés dans cette étude, au regard de leur caractère métropolitain ou transfrontalier et de la disponibilité de statistiques : la Communauté Urbaine du Grand-Nancy, la Communauté d'Aggloméra-

tion de Metz-Métropole, et Lorraine-Nord, ensemble constitué de l'arrondissement de Briey et de la communauté de communes du Pays-Haut-Val-d'Alzette, et dont la plus grande partie est située en Meurthe-et-Moselle.

L'attrait des zones d'activités résiderait principalement dans les avantages offerts par l'offre foncière, les équipements et l'accessibilité aux infrastructures, et donc en définitive par la volonté ou la nécessité pour les entreprises de s'abstraire des contraintes liées à la ville. Les coûts engendrés par le financement et la gestion de ces sites d'activités justifient amplement des approches évaluatives en termes de création ou de maintien de l'emploi. En dépit d'un contexte économique difficile en Lorraine, de nombreux projets de développement des sites d'activités sont en cours (projet Waves Grand-Sud sur la mégazone commerciale Actisud près de Metz avec 400 emplois prévus pour 2013, zones d'activités virtuelles dans les Vosges, projet de plateforme logistique et industrielle trimodale sur le port de Thionville-Illange-Uckange).



Selon la théorie de Marshall-Arrow-Romer, la concentration d'entreprises d'un même secteur d'activité dans une zone géographique est susceptible de générer, à leur profit, des effets externes positifs. Ces effets transitent soit par l'échange d'idées et de technologies, soit par le partage des gains liés à un marché plus large pour les facteurs de production, notamment le facteur travail, ou pour les consommations intermédiaires. BARBESOL Y. et BRIANT A. (2008) constatent ainsi qu'un doublement de la densité en emploi correspond à un accroissement de 3% de la productivité des entreprises, à secteur donné.

Grand-Nancy : un emploi sur trois en site d'activités

Les 20 communes de la Communauté Urbaine du Grand-Nancy comptent environ 257 000 habitants. Elles abritent 15 740 établissements publics et privés qui emploient environ 129 400 salariés, soit 57% des emplois salariés de Meurthe-et-Moselle. Les principaux sites d'activités en nombre d'établissements du Grand-Nancy sont Dynapôle, Rives-de-Meurthe, Grande-Sapinière, Nancy-Brabois-Technopôle (hors CHU), Porte Verte, Nancy-Porte Sud, Centre

Europe, Saint-Jacques Activités. Plus de 2 770 établissements y sont implantés, ce qui représente 37 800 emplois (soit un emploi du Grand-Nancy sur trois). Le Grand-Nancy y a réalisé des investissements importants en matière de développement économique, de voirie, de signalisation et de réseaux de télécommunications. Ainsi, pour la période 2006-2008, le Grand-Nancy a dépensé 12 millions d'euros (estimations Grand-Nancy) pour accompagner les sites prioritaires. En 2009, un nouveau programme partenarial a été lancé avec un objectif financier consolidé de plus de 10,5 millions d'euros.

Metz-Métropole : un emploi sur cinq en site d'activités

Les 40 communes de la Communauté d'Agglomération de Metz-Métropole comptent environ 222 000 habitants. Elles abritent plus de 13 700 établissements qui emploient 105 400 salariés, soit un tiers des emplois salariés du département. Les principaux sites d'activités de Metz-Métropole sont Sébastopol, Technopôle, Garennes, Actipôle, Deux-Fontaines. Ils hébergent 1 300 établissements qui emploient 21 240 personnes (soit 20% des emplois de Metz-Métropole).

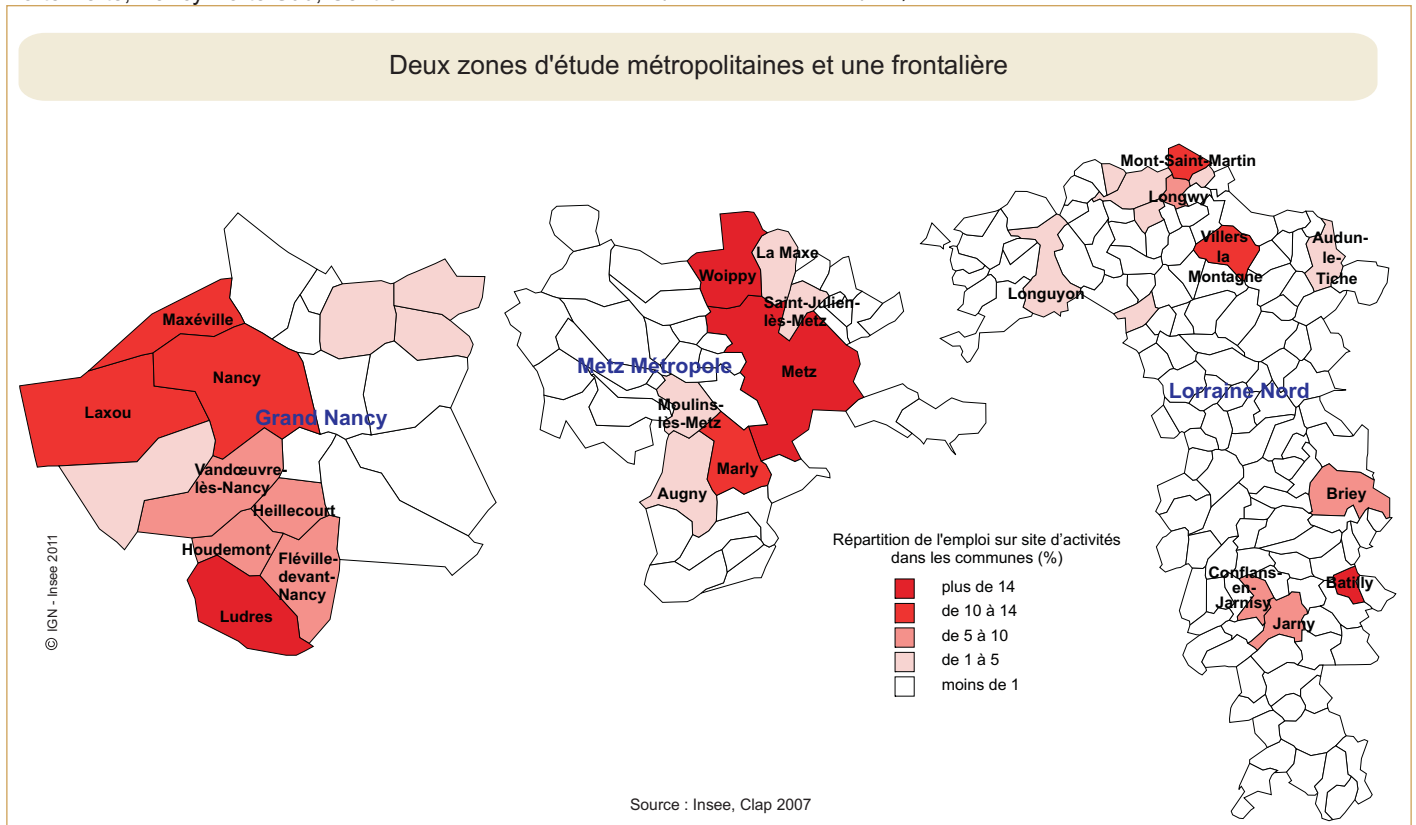
Lorraine-Nord : 36% des emplois en site d'activités

Dans les 136 communes du territoire de Lorraine-Nord résident environ 177 000 habitants. La vie économique y est portée par 6 400 établissements employant 34 300 salariés. Les principaux sites sont Côteaux de Mont-Saint-Martin nord-ouest, ZAC du Val de l'Orne, Zone du Pulventeux. Les sites d'activités abritent 620 établissements et représentent 12 400 emplois, soit 36% des emplois de Lorraine-Nord.

Spécificité des sites : l'industrie

Les sites des trois territoires sont marqués par une forte spécificité de l'économie non-présentielle, qui concerne les secteurs orientés vers les marchés extérieurs au territoire considéré.

L'industrie automobile est le secteur le plus caractéristique des sites d'activités de Metz-Métropole. En effet, l'emploi dans ce secteur est proportionnellement cinq fois plus important sur site que dans le reste du territoire. Les secteurs de l'édition, imprimerie, reproduction, de l'habillement et du cuir, et les industries des produits minéraux



sont également spécifiques de ces mêmes sites.

Le secteur de la chimie-caoutchouc-plastique et les industries des équipements mécaniques se démarquent dans les sites du Grand-Nancy.

L'industrie textile et l'industrie automobile comptent proportionnellement près de trois fois plus de salariés sur les sites de Lorraine-Nord que dans le reste du territoire.

Enfin, l'industrie des composants électriques et électroniques est très présente dans les sites des trois territoires.

Forte concentration de l'emploi dans les sites de Lorraine-Nord et Metz-Métropole

En Lorraine-Nord et à Metz-Métropole, la concentration de l'emploi est plus forte dans les sites d'activités que dans le reste du territoire de l'étude. Ainsi, les dix plus gros établissements des sites d'activités de Lorraine-Nord concentrent 52% des emplois, contre 13% seulement dans les dix plus importants établissements du reste du territoire. Dans les sites d'activités de Metz-Métropole, les dix établissements les plus gros concentrent 32% des emplois, contre 16% dans les établissements hors site.

Dans le Grand-Nancy, les dix plus gros établissements des sites d'activités représentent environ 15% des emplois, comme les dix plus importants du reste du territoire. Cette situation s'explique par la forte présence à Nancy de grands établissements du secteur public.

Forte probabilité pour un établissement à fort effectif d'être implanté sur un site d'activités

On considère simultanément différents facteurs possibles pour caractériser la présence ou non d'un établissement sur un site d'activités (régression logistique, voir encart méthodologique). Les modèles logit ainsi construits permettent de raisonner «toutes choses égales par ailleurs» sur les facteurs disponibles. Parmi les facteurs favorisant l'implantation d'un établissement sur un site, l'effectif, le secteur d'activités et donc la sphère de production (présentielle

ou non-présentielle), et l'appartenance à une entreprise mono- ou pluri-établissements jouent un rôle prépondérant.

L'effectif de l'établissement est le facteur le plus significatif. En effet, la probabilité pour un établissement qui emploie au moins 50 salariés d'être installé sur un site d'activités est beaucoup plus forte que pour un établissement de moindre taille. Ainsi, dans le territoire de Lorraine-Nord, un tel établissement a 38 fois plus de chances de se trouver sur site d'activités qu'un établissement sans salarié. Dans le Grand-Nancy, ce ratio est de 8,4, et il s'établit à 5,7 à Metz-Métropole.

En termes d'activité, les établissements des secteurs de la construction, du commerce de gros ou de détail ont une plus forte probabilité d'être implantés sur site d'activités que les établissements ayant une activité financière, immobilière ou de services. Particularité du Grand-Nancy, un établissement du secteur des transports a également une forte probabilité de se trouver sur site.

Les sites d'activités sont clairement orientés vers la sphère non-présentielle. Ainsi, un établissement de production a 2,5 fois plus de chances d'être installé sur un site dans le Grand-Nancy et dans Metz-Métropole, et 3,8 fois sur un site de Lorraine-Nord.

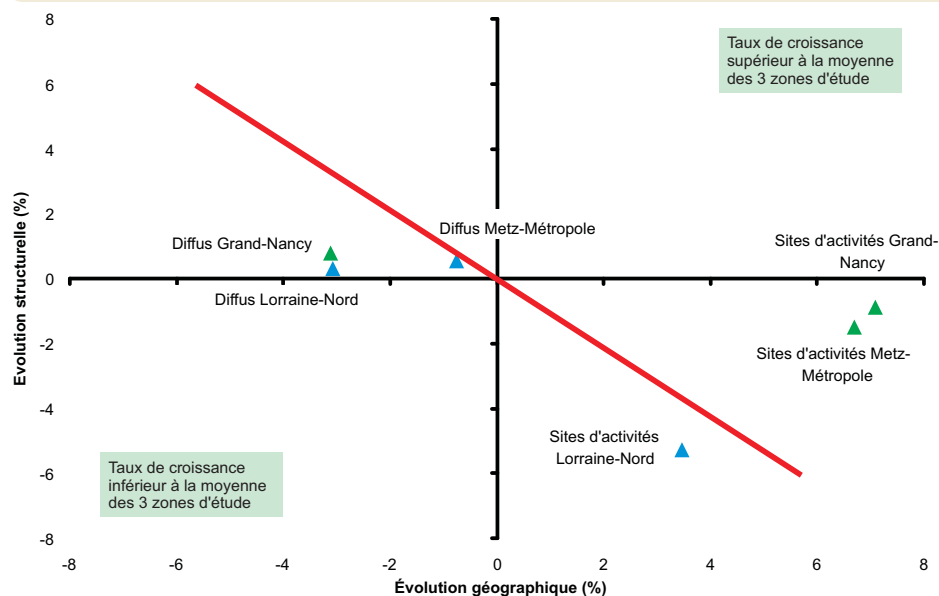
Fortes spécificités industrielles sur les sites de Metz-Métropole et de Lorraine-Nord

	Indice de spécificité des sites du Grand-Nancy	Indice de spécificité des sites de Metz-Métropole	Indice de spécificité des sites de Lorraine-Nord
Industries agricoles et alimentaires	1,5	1,1	0,1
Industrie automobile	1,5	4,9	2,8
Industrie textile	2,1	1,8	2,8
Habillement, cuir	0,0	3,8	2,8
Chimie, caoutchouc, plastiques	3,2	0,8	2,7
Pharmacie, parfumerie et entretien	0,0	1,4	0,0
Industrie des composants électriques et électroniques	3,0	3,9	2,7
Industries des équipements du foyer	0,9	0,3	2,5
Industries des équipements électriques et électroniques	2,1	2,6	1,9
Industries des équipements mécaniques	3,0	1,7	1,9
Industries des produits minéraux	0,9	3,1	2,1
Industries du bois et du papier	2,2	1,3	0,3
Édition, imprimerie, reproduction	1,4	3,4	0,4
Métallurgie et transformation des métaux	2,8	2,4	2,3
Eau, gaz, électricité	1,2	0,4	0,8
Construction	2,5	1,3	0,8
Transports	2,1	1,0	1,4
Commerce de détail, réparations	1,7	1,7	1,6
Commerce de gros, intermédiaires	2,6	2,7	1,8
Commerce et réparation automobile	2,5	1,5	1,3
Hôtels et restaurants	1,0	0,5	1,2
Services opérationnels	2,0	2,2	0,8
Services personnels et domestiques	0,8	0,7	0,4
Postes et télécommunications	0,6	0,7	0,1
Recherche et développement	0,1	0,0	0,0
Conseils et assistance	1,6	1,4	0,7
Activités financières	1,3	0,6	0,1
Activités immobilières	0,3	0,4	0,1
Éducation	0,2	0,4	0,0
Santé, action sociale	0,2	0,1	0,3
Activités récréatives, culturelles et sportives	0,6	1,3	0,4
Administration publique	0,1	0,3	0,1
Activités associatives et extra-territoriales	0,5	0,2	0,1

Note de lecture : Une spécificité de 1 indique qu'un secteur d'activité est aussi représenté sur les sites d'activités que sur le reste du territoire. Une spécificité supérieure à 1 indique que ce secteur est plus présent sur les sites d'activités que sur le reste du territoire. Par exemple, l'industrie automobile est une spécificité des sites d'activités de Metz-Métropole et de Lorraine-Nord : l'indice de spécificité y est en effet respectivement de 4,9 et de 2,8.

Source : Insee, Clap 2007 - Sirene 2008

Effet "sites d'activités" bénéfique pour l'emploi dans le Grand-Nancy et dans Metz-Métropole



Guide de lecture : la droite de pente -1 (en rouge) passant par zéro sépare les zonages avec un taux de croissance de l'emploi supérieur ou inférieur à la moyenne de l'ensemble des 3 zones d'étude. La croissance de l'emploi dans les sites d'activités du Grand-Nancy, de +6,2% en écart à la moyenne de l'ensemble des trois territoires d'étude se décompose en effet structurel de -0,9% largement compensé par un effet géographique de +7,1%. Le diffus nancéien (territoire hors sites d'activités) a un effet structurel favorable de 0,8%, mais un effet géographique de -3,1% qui entraîne une variation globale de -2,3% en écart à la moyenne des 3 zones d'étude.

Remarque : seules sont significatives ici les évolutions géographiques des sites d'activités du Grand-Nancy, de Metz-Métropole et du diffus nancéien. Les 3 zonages concernés figurent en vert sur le graphique. Les 3 autres zonages concernés n'ont pas d'effet géographique significatif, autrement dit suffisamment net pour être affirmé avec un risque d'erreur inférieur à 5%. Ils figurent en bleu sur le graphique.

Source : Insee, Sirene 2008 - Clap 2005 et 2008

Enfin, s'ils sont issus d'une entreprise multi-établissements, les établissements ont là aussi plus de chances d'être situés sur un site d'activités que les entreprises ne comptant qu'un seul établissement, et ce d'autant plus si leur siège n'est pas localisé en Lorraine.

Les sites du Grand-Nancy et de Metz-Métropole tirent l'emploi

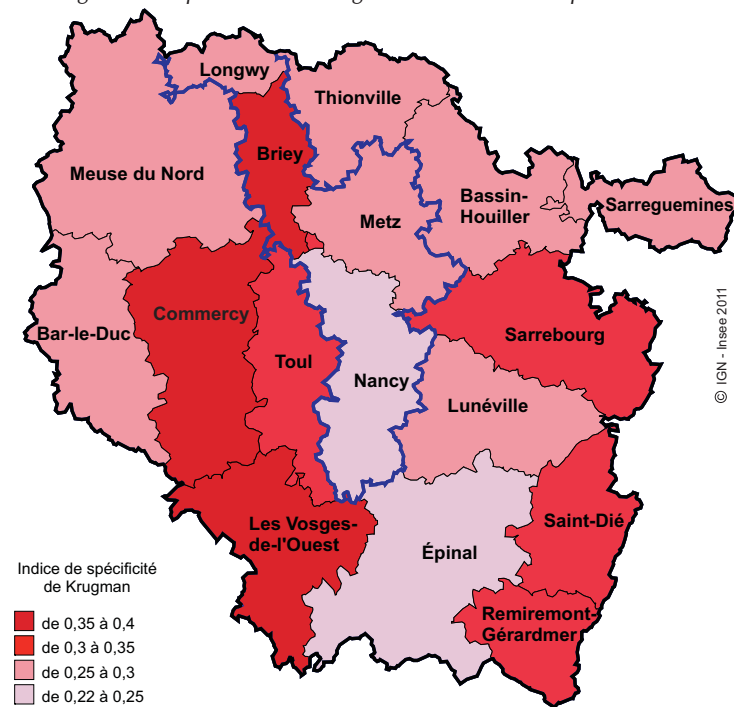
On tient compte ici de l'évolution de l'emploi entre le 31 décembre 2005 et le 31 décembre 2008. Elle est mesurée dans les entreprises pérennes du secteur marchand. Il n'est pas tenu compte des créations et fermetures d'établissements sur la période. En revanche, les transmissions d'établissements sont prises en compte, la logique économique de l'étude (pérennité de l'emploi) primant sur les aspects juridiques d'appartenance à telle ou telle entreprise.

Entre 2005 et 2008, l'emploi salarié dans les trois territoires d'étude a progressé de 5,2% sur les sites d'activités, contre seulement 0,3% dans le reste des territoires. La différence est particulièrement marquée dans le Grand-Nancy, où l'emploi sur site progresse de 7,4%, contre une baisse de 0,5% hors sites.

Dans le modèle sectoriel-géographique considéré (voir encart mé-

Forte spécificité en Lorraine-Nord

Indice global de spécificité de Krugman des zones d'emploi en Lorraine



Source : Insee, Clap 2007

Concentration dans la zone d'emploi de Brie

Les trois territoires étudiés sont insérés dans leur environnement géographique proche. Les zones d'emploi de Brie et de Longwy recouvrent, à quelques communes près, la zone d'étude de Lorraine-Nord. Les zones d'emploi de Nancy et de Metz englobent le Grand-Nancy et Metz-Métropole.

La zone d'emploi de Brie est de loin la plus concentrée : les dix plus gros établissements y pourvoient 34% des emplois. Dans celle de Longwy, ils représentent 26% des emplois. La zone d'emploi de Metz est un peu plus concentrée que celle de Nancy : les dix plus gros établissements représentent respectivement 15,5% et 12,9% des emplois de ces deux zones.

Les zones d'emploi de Longwy et de Brie sont les plus spécialisées. Celle de Nancy est la moins spécialisée.

thodologique), l'appartenance sectorielle et la localisation géographique ont toutes deux un effet significatif sur le taux de croissance de l'emploi. L'effet géographique l'emporte même sur l'effet sectoriel : la localisation sur sites ou non est un peu plus explicative que le secteur d'activité. Significativement, l'effet géographique joue positivement sur les sites d'activités du Grand-Nancy et de Metz-Métropole.

Des atouts certains en termes d'attractivité

Le Grand-Nancy et Metz-Métropole tirent clairement profit des effets métropolitains et de taille de marché : les entreprises s'installent là où elles trouveront des clients, de la main-d'œuvre, des services et des infrastructures nécessaires. L'attractivité pour des grandes entreprises est confirmée dans le Grand-Nancy et dans Metz-Métropole. Elles peuvent opter pour une implantation régionale

nécessaire à leur stratégie commerciale ou industrielle (stratégie de «tête de pont», réseau de distributeurs dans le Grand-Est de la France, proximité de sous-traitants, souci de coûts de logistique et optimisation géographique). Le niveau de qualification de la main-d'œuvre disponible à Nancy et à Metz joue en outre favorablement pour de telles implantations nouvelles ou pour le maintien d'activités qui mutent vite sous la pression de la concurrence internationale.

Sans engagement fort des collectivités locales, le devenir des zones d'activités économiques au cœur des métropoles reste fragile. Au regard notamment des investissements qu'elles représentent, il s'agira demain de faire des zones d'activités un des leviers des pôles de développement économiques majeurs des métropoles, d'adapter le parc immobilier et l'offre de services à la hauteur des exigences nouvelles en matière de développement durable, de maintenir un tissu économique diversifié au sein de ces zones, et d'agir sur la gouvernance des zones d'activités (rôle des intercommunalités), conditions nécessaires au bon fonctionnement de ces territoires.

■ Jean-Philippe THANRY

Des technopôles lorrains à forte vocation technique ou scientifique

Dans le Grand-Nancy, le technopôle de Brabois s'est tourné vers des activités à «haute valeur ajoutée». Ainsi, plus de 150 établissements y ont élu résidence pour les secteurs suivants : ingénierie et études techniques ; activités de holding ; conseil en système et logiciel informatique ; activités juridiques, comptables ; conseil pour affaires et autres ; formation continue ; programmation informatique ; recherche et développement ; analyses, essais et inspection ; activités d'architecture ; activité des agents et courtiers d'assurances ; traitement de données ; hébergement et activités connexes ; réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques ; administration publique des activités économiques ; activités scientifiques et techniques diverses ; agences immobilières et assurance.

Dans Metz-Métropole, le technopôle regroupe, entre autres, plus de 180 établissements pour les secteurs suivants : activités juridiques et comptables ; activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques ; activités des sièges sociaux ; conseil de gestion ; programmation informatique ; conseil et autres activités informatiques ; activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite ; publicité et études de marché ; activités auxiliaires de services financiers et d'assurance ; location et exploitation de biens immobiliers propres ou loués ; télécommunications ; assurance. En outre, quatre écoles d'ingénieurs y sont implantées : Ensam, Esitc, Supelec et Enim récemment.

Sources : fichier Sirene géolocalisé pour les caractéristiques sur les établissements et fichier Clap pour les données sur l'emploi. Les établissements concernés sont en activité permanente. Les établissements des sites d'activités de Metz-Métropole ont été localisés à partir du périmètre 2005 des sites d'activités, disponible sur le site de l'Aguram. Les établissements des sites d'activités du Grand-Nancy et ceux de Lorraine-Nord ont été fournis sous forme de liste par l'Aduan et l'Agape.

La **régression logistique** permet de répondre à la question : Dans quel cas un établissement a-t-il plus de chances de se trouver en site d'activités ? Les établissements concernés sont ceux créés après 1970 afin de tenir compte de la montée en charge des sites et donc de la possibilité pour un établissement d'avoir effectivement le choix entre le diffus et un site d'activités.

Différentes variables explicatives sont proposées : le nombre d'établissements de l'entreprise, l'âge et la taille, le secteur d'activité, la localisation du siège, la qualité d'artisan ou non... Il s'agit de neutraliser les effets de structure et de raisonner «toutes choses égales par ailleurs». Pour chaque caractéristique, l'effet est étudié par rapport à une situation de référence (Réf.). Le signe des coefficients significatifs associés aux variables indique le sens d'influence de la variable sur la probabilité d'une localisation en site d'activités. La valeur absolue du coefficient indique l'intensité de l'influence de la variable associée. Plus le coefficient estimé est élevé, plus la probabilité de se localiser en site d'activités est supérieure à la situation de référence. Les rapports de probabilité (odds ratios) associés aux modalités des variables traduisent la variation de probabilité pour un établissement. Trois modèles ont été estimés par un modèle Logit dichotomique simple (seuil de significativité $\alpha=5\%$) avec la méthode stepwise (procédure de sélection pas à pas des variables proposées, les variables significatives seules étant conservées dans le modèle final) correspondant aux trois territoires de référence : Metz-Métropole, Grand-Nancy et Lorraine-Nord.

Le **modèle sectoriel-géographique** utilisé ici permet de distinguer ce qui relève des effets de l'appartenance au secteur d'activité de ce qui est attribuable à l'implantation géographique sur site d'activités ou hors site. On décompose une grandeur économique (ici le taux d'évolution d'emploi) observée sur une zone géographique en deux effets : l'effet structurel qui est la valeur à laquelle on pourrait s'attendre étant donnée la structure sectorielle de la zone et l'effet géographique qui est la valeur attribuable aux facteurs spécifiques de la zone. L'écart entre le taux d'évolution réel (observé) et le taux d'évolution attendu mesure l'effet géographique. Il résume l'influence des facteurs autres que la structure productive dans l'écart entre les performances sur sites et dans les territoires d'étude qui les englobent. Dans cette étude, il est calculé à partir d'une recodification en 8 secteurs : commerce de détail, commerce de gros, construction, finance et immobilier, industrie, services aux entreprises, transports, services aux particuliers.

Savoir plus :

- BARBESOL Y, BRIANT A. (2008), «Économies d'agglomération et productivité des entreprises : estimation sur données individuelles françaises», Économie et Statistique, Insee, n° 419-420, pp. 31-54.

Sites Internet :

- www.insee.fr
- lorraine.cci.fr

Ministère de l'Économie,
de l'Industrie et de l'Emploi

Insee

**Institut National de la Statistique
et des Études Économiques**
Direction Régionale de Lorraine

15, rue du Général Hulot
CS 54229

54042 NANCY CEDEX

Tél : 03 83 91 85 85

Fax : 03 83 40 45 61

www.insee.fr/lorraine

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Christian TOULET

Directeur régional de l'Insee

COORDINATION RÉDACTIONNELLE

Christian CALZADA

Jean-Jacques PIERRE

RESPONSABLE ÉDITORIALE ET RELATIONS MÉDIAS

Brigitte VIENNEAUX

RÉDACTRICE EN CHEF

Agnès VERDIN

RÉALISATION DE PRODUITS ÉDITORIAUX

Édith ARNOULD

Marie-Thérèse CAMPISTROUS

ISSN : 0293-9657

© INSEE 2011

Définitions

Clap (Connaissance Locale de l'Appareil Productif) : système d'information alimenté par différentes sources dont l'objectif est de fournir des statistiques localisées au lieu de travail jusqu'au niveau communal, sur l'emploi salarié et les rémunérations pour les différentes activités des secteurs marchands et non marchands. Clap couvre l'ensemble de l'économie, marchande et non marchande, hors agriculture, personnels militaires dépendant du ministère de la Défense et emplois domestiques. L'emploi est mesuré au sens des «postes de travail» pourvus au 31/12 par établissement employeur.

Spécificité sectorielle des zones. La spécificité consiste à mesurer si la zone d'étude s'est spécialisée dans des activités que l'on ne retrouve pas ailleurs. La spécificité est de nature différente de la spécialisation ; elle prend en compte la nature des activités sectorielles de la zone en comparant la structure sectorielle de cette zone à celle de l'ensemble du territoire.

$$r_i^k = \frac{X_i^k / X^k}{X_i / X}$$

représente le ratio entre la part de l'emploi total du secteur k localisé dans les sites de la zone i, et l'importance des sites de la zone i par rapport à l'ensemble de la zone. Une valeur de cet indice de spécificité supérieure à l'unité indiquera une surreprésentation du secteur k dans les sites de la zone i, alors qu'une valeur inférieure à l'unité montrera que le secteur k est moins présent dans les sites de la zone i qu'au niveau de l'ensemble de la zone. Ici i=1,2,3 (Grand-Nancy, Metz-Métropole, Lorraine-Nord) et k=1, 35 pour les 35 secteurs d'activités.

Sites d'activités : ensemble de terrains acquis et regroupés par un maître d'ouvrage, généralement public, parfois privé, et préalablement équipés pour faciliter l'installation, le fonctionnement et le développement d'établissements à caractère économique (Moatti, 1968).

Sphère non-présentielle : englobe les secteurs orientés vers les marchés extérieurs au territoire considéré. C'est la partie de l'économie la plus exposée aux contraintes et aux chocs de l'économie mondialisée. Dans cette étude, on y trouve l'industrie (hors activités artisanales de la charcuterie, pâtisserie-boulangerie), le secteur de l'énergie, les services aux entreprises, le transport de marchandises, et le commerce de gros.

Sphère présentielle : destinée à répondre aux besoins de la population locale, comprend, dans ce dossier, les activités immobilières, les activités financières, les services aux particuliers, la construction, la santé, le commerce de détail, les activités associatives et extraterritoriales, et les transports de voyageurs.

Territoires d'étude : les périmètres étudiés recouvrent des intercommunalités (Metz-Métropole et Grand-Nancy), et un arrondissement et une intercommunalité pour Lorraine-Nord. Il s'agit aussi de territoires d'intervention où des politiques de développement économique s'opèrent.

Diffus : le diffus est la zone du périmètre d'étude qui est hors sites d'activités. Diffus et sites d'activités constituent donc le territoire d'étude.